

Le 1^{er} février 2007

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

Par courriel et poste

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

OBJET : Demande d'approbation d'une entente globale cadre
pour la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2008
Dossier Régie : R-3622-2006
Notre dossier : R000236 YF

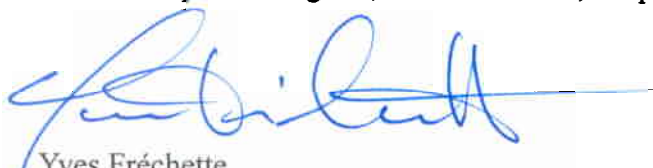
Chère consoeur,

La présente donne suite à la décision D-2007-04 du 31 janvier 2007 concernant le dossier décrit en rubrique.

À la décision susdite, la Régie demande au Distributeur de transmettre copie de l'avis public aux intervenants et observateurs aux dossiers R-3550-2004 et R-3610-2006 ainsi que de publier l'avis sur son site internet.

Le Distributeur souhaite informer la Régie qu'il s'est conformé à ces demandes spécifiques.

Nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Yves Fréchette

pm